Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine

108-4 | 2020
Varia 2020

Étude de l'action collective pour la différenciation des fromages de montagne dans la province de Trente, Alpes italiennes : une approche institutionnelle

Carine Pachoud

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/rga/7921
DOI : 10.4000/rga.7921
ISSN : 1760-7426

Éditeur :
Association pour la diffusion de la recherche alpine, UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Référence électronique
Carine Pachoud, « Étude de l'action collective pour la différenciation des fromages de montagne dans la province de Trente, Alpes italiennes : une approche institutionnelle », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 108-4 | 2020, mis en ligne le 20 janvier 2021, consulté le 03 septembre 2021. URL : http://journals.openedition.org/rga/7921 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rga.7921

Ce document a été généré automatiquement le 3 septembre 2021.

La Revue de Géographie Alpine est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Étude de l'action collective pour la différenciation des fromages de montagne dans la province de Trente, Alpes italiennes : une approche institutionnelle

Carine Pachoud

NOTE DE L'AUTEUR

Financement
La recherche a été financée par une subvention à Carine Pachoud du PDR 2014-2020, Province autonome de Trente, mesure 16.1.1. et 16.1.2. (Projet SMartAlp, CUP C66D17000170008).

Remerciements

L'auteur remercie les personnes interrogées pour leur participation, ainsi que le département d'agronomie, d'alimentation, des ressources naturelles, des sciences animales et de l'environnement (DAFNAE) de l'Université de Padoue, en particulier Enrico Sturaro, pour le soutien.

Introduction

1 Depuis les années 1980, l'économie globale connait un tournant territorial (Pecqueur, 2006). Ce mouvement, ayant donné naissance à la discipline de l'économie territoriale, voit la différenciation des territoires comme modalité d'adaptation à la mondialisation et suppose un ancrage plus important de l'activité économique par rapport à la théorie standard de l'économie (Pecqueur, 2007). L'espace n'est donc plus considéré comme un réceptacle passif des activités économiques, mais plutôt comme un territoire « construit socialement, marqué culturellement et régulé institutionnellement » (Lopez et Muchnick, 1997, p. 23). Les travaux sur les districts marshalliens ont été

précurseurs de cette discipline puis ont été enrichis par les études sur les districts italiens, les milieux, les clusters et les systèmes productifs locaux (Pecqueur, 2007). L'économie territoriale se fonde sur le processus de différenciation qui permet de proposer des produits spécifiques à partir de la révélation et la valorisation des ressources du territoire (Colletis et Pecqueur, 2005). Ce processus offre un potentiel d'auto-organisation car il dépend de la capacité des acteurs locaux à coopérer et à agir collectivement (Torre et Vollet, 2016). Il se construit sur le long terme et se traduit par une dynamique d'apprentissage collectif à la fois en termes de savoir-faire et d'innovation (Colletis *et al.*, 1999 ; Pecqueur, 2001).

2 Dans un contexte de mondialisation, les territoires ruraux montagnards connaissent des transformations importantes (Landel *et al.*, 2018). Certains d'entre eux démontrent une capacité à redéfinir leur modèle de développement par la différenciation des produits agroalimentaires spécifiques, comme alternative à l'agriculture productiviste (Allaire et Sylvander, 1997). La spécificité des produits mobilise à la fois des attributs matériels liés à la qualité intrinsèque et des attributs extrinsèques liés à l'origine géographique (ex : culture, identité, paysages) (Cañada et Muchnik, 2011). En même temps, ce processus résulte d'une demande spécifique pour ces produits. Mollard (2001) a souligné l'existence d'une rente de qualité territoriale (RQT), qui correspond à un prix plus élevé par rapport à un produit générique, généré par la spécificité du produit. La RQT n'est pas basée sur le rapport habituel de l'offre et de la demande mais sur une volonté de payer plus élevée des consommateurs (Mollard, 2001 ; Pecqueur, 2001). Cette spécificité est souvent certifiée par une indication géographique officielle, notamment par l'appellation d'origine protégée (AOP) (Ditter et Brouard, 2012 ; Sylvander, 1997).

3 Cet article vise à conduire une analyse socio-historique du contexte institutionnel permettant le développement de filières spécifiques dont la qualification des produits se fonde sur l'ancrage territorial. Pour cela, nous ferons des emprunts à l'institutionnalisme d'Ostrom qui établit une distinction entre institution formelle et institution informelle et considère une approche multiniveau. L'analyse historique est ici privilégiée car l'approche d'Ostrom est évolutionnaire, c'est-à-dire qu'il met l'accent sur le rôle central des institutions, leur diversité et leur caractère changeant, ce qui l'inscrit dans l'institutionnalisme historique (Chanteau et Labrousse, 2013). L'analyse a été réalisée dans la province de Trente, dans les Alpes italiennes, du début du XIXe siècle à nos jours. Cette étude de cas a été choisie car la production de fromage est une activité économique importante. De plus, elle présente des institutions pérennes et à différents niveaux concernant l'organisation de la production et de la valorisation des fromages.

4 La contribution est structurée comme suit : La partie suivante présente le cadre d'analyse, l'étude de cas et la méthodologie. La deuxième décrit l'analyse historique. Enfin, la troisième partie présente la conclusion.

Cadre d'analyse, étude de cas et méthodologie

L'approche institutionnaliste d'Ostrom pour étudier la différenciation des produits de qualité spécifique liés à un territoire

5 L'approche institutionnelle rassemble une diversité d'écoles de pensée qui s'intéressent aux institutions et à leur impact sur la coordination des acteurs économiques (Ditter et

Brouard, 2012). Dans cet article, nous proposons de faire des emprunts à l'approche institutionnaliste d'Elinor Ostrom. Ostrom a mené de nombreuses études sur les communautés auto-organisées gérant des « *Common Pool Resources* » (CPR, ressources naturelles) afin d'identifier les conditions permettant une gestion durable en dehors du dualisme entre État et marché (Ostrom, 1990). Ostrom rejette les modèles conventionnels de l'individu rationnel. Pour elle, la théorie de la rationalité limitée, qui correspond à un comportement humain normatif, permet une meilleure explication de l'action collective (Ostrom, 2007). Cette théorie indique que « les individus poursuivent des objectifs mais le font sous réserve de contraintes limitées de cognition et de traitement de l'information, d'informations incomplètes et de l'influence subtile des prédispositions culturelles et des croyances » (McGinnis, 2011, p. 170).

6 Ostrom accorde une place centrale aux institutions, définies comme « des compréhensions partagées entre les personnes impliquées qui se réfèrent à des prescriptions appliquées concernant les actions requises, interdites ou autorisées » (Ostrom, 2011, p. 17). Elles sont considérées comme des facteurs déterminants pour garantir un engagement à long terme et réduire les comportements opportunistes. Les institutions peuvent être appréciées sous deux formes : formelle et informelle. Sur ce point, l'approche d'Ostrom se rapproche de la Nouvelle Economie Institutionnelle, notamment de l'institutionnalisme de North (1990). Premièrement, les institutions formelles sont définies comme un ensemble de règles codifiées (par exemple les constitutions, les lois), comprenant des mécanismes de surveillance et de sanction (Ostrom, 2007). Deuxièmement, les institutions informelles (c'est-à-dire les normes sociales) sont implicites et ne précisent pas les sanctions en cas de déviance. Les individus intériorisent fréquemment des normes partagées, dans lesquelles la non-conformité entraîne des coûts sociaux internes et externes (culpabilité, censure, etc.) (Crawford et Ostrom, 1995). Pour Ostrom (2007), la confiance, définie comme les attentes d'un individu vis-à-vis du comportement des autres, est une norme centrale pour la réussite de l'action collective.

7 De plus, une approche multiniveau des institutions permet d'analyser l'articulation entre l'échelle micro et l'échelle macro et de comprendre l'influence de cette dernière au niveau micro. Selon Ostrom (1990), un certain nombre d'institutions peuvent être constituées par les acteurs locaux dans un processus d'auto-organisation plutôt que d'être imposées par des autorités externes. Bien que la mise en pratique de l'approche Ostromienne reste focalisée à l'échelle micro, elle affirme que les gouvernements peuvent aussi se révéler importants pour aider à résoudre les problèmes d'action collective (Ostrom, 2007). Ils peuvent améliorer la capacité des individus locaux à mettre en place des arrangements institutionnels efficaces, par exemple en facilitant l'accès à l'information, en fournissant des arènes de résolution des conflits ou des mécanismes pour renforcer les sanctions et la surveillance mis en place localement. Les gouvernements doivent au moins reconnaître la légitimité des acteurs locaux à mettre en place des règles collectives d'auto-organisation (Ostrom, 1990 ; 2000).

La production fromagère dans la province de Trente

8 La province autonome de Trente (Trentin) est située dans les Alpes du nord de l'Italie (fig. 1). Elle couvre une superficie de 6 200 km² et comprend 217 communes. La surface agricole utile représente 1 400 km² et se caractérise principalement par des prairies et

pâturages (81 %), suivis des vergers et vignobles (17 %) et des cultures annuelles (2 %) (ISTAT, 2010). Les prairies pour la production de foin, les vergers et les vignobles sont principalement situés dans les vallées, tandis que les alpages sont généralement situés à plus de 1 500 m d'altitude. Selon la FEPT (2018), l'élevage laitier est la principale composante de l'élevage dans la province : sur 1 400 exploitations, 800 sont des exploitations laitières.

Figure 1. Localisation de la province de Trente

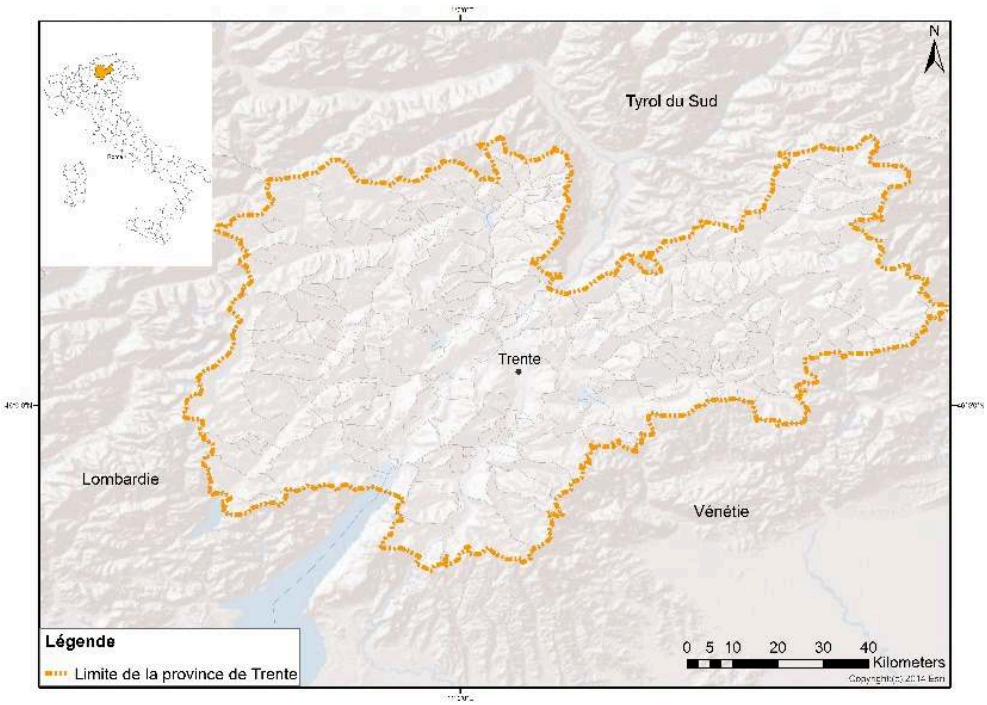

Source : élaboration C. Pachoud.

9 L'élevage laitier est étroitement lié aux coopératives laitières, qui produisent des fromages traditionnels (Concast, 2019). Les 17 coopératives sont associées au *Concast-Trentingrana*, le consortium des coopératives laitières de la province de Trente, qui affine et vend les différents fromages qui ne sont pas vendus directement par les coopératives (Dalpiaz, 2013). Le principal fromage produit est le *Trentingrana*, un fromage au lait cru à pâte pressée cuite, qui représente environ 50 % du lait produit (Merz, 2011). En plus de la production de lait de consommation et de yaourt, la partie restante du lait est transformée en d'autres fromages traditionnels fabriqués dans les différentes vallées (fig. 2).

10 Sturaro *et al.* (2013) ont distingué quatre systèmes de production laitière dans le Trentin :

- Le premier groupe, appelé « original traditionnel », représente 50 % des exploitations laitières. Les producteurs de ce groupe utilisent des races locales, des stabulations entravées, mettent les vaches en lactation à l'alpage et utilisent principalement du foin et des concentrés en hiver.
- Le deuxième groupe est également traditionnel. Cependant, ils ne mettent pas les vaches à l'alpage. Ce groupe représente 25 % des exploitations.

- Le troisième groupe, aussi traditionnel, utilise cependant de l'ensilage, qui n'est pas autorisé pour la fabrication de fromage AOP. Ce groupe représente 6 % des exploitations. La moitié d'entre eux monte les vaches à l'alpage.
- Le groupe intensif représente 19 % des exploitations laitières. Ces producteurs utilisent des stabulations libres, des salles de traite automatiques et des races plus productives. L'alimentation animale est riche en concentrés importés d'autres régions. Les deux tiers d'entre eux utilisent de l'ensilage et beaucoup ont adopté des techniques d'alimentation modernes, telles que l'*unifeed*. La plupart des producteurs ne montent pas les vaches à l'alpage.

Méthodologie

11 Dans cet article, les institutions formelles et informelles sont analysées. Les institutions formelles, étudiées au niveau local et aux niveaux administratifs supérieurs (province, État, Union Européenne), correspondent aux règles mises en place pour organiser la production et la valorisation des fromages (ex : les politiques publiques, cadres juridiques, cahiers des charges et marques/labels). Alors que les institutions informelles, qui s'appuient sur l'évaluation de la confiance, sont analysées au niveau local et provincial, c'est-à-dire parmi les acteurs impliqués dans la filière et envers le gouvernement provincial. Au niveau local, nous nous concentrerons sur deux types de confiance, identifiés par Dupuy et Torre (2004). Premièrement, la confiance communautaire relie des individus qui partagent des caractéristiques communes (par exemple familiales, religieuses ou ethniques). Deuxièmement, la confiance organisationnelle repose sur des engagements entre les individus à travers des situations répétées et face à face et/ou des règles internes.

12 Les informations ont d'abord été collectées lors d'entretiens semi-structurés avec des acteurs clés lors d'une session de terrain réalisée durant l'été 2019. Les acteurs sélectionnés font partie des différentes organisations de la province impliquées dans la filière. Leur consultation a permis de mieux comprendre l'émergence, l'évolution et le fonctionnement de ces organisations, ainsi que les activités menées et les règles mises en œuvre pour la production et la valorisation des fromages. De plus, les entretiens ont permis d'évaluer qualitativement la confiance entre les différents acteurs locaux, y compris les producteurs. Des entretiens ont été menés avec deux techniciens de la Fondation Edmund Mach (FEM)[1], une vétérinaire d'inspection sanitaire, le directeur et l'ancien directeur de la Fédération des éleveurs de la province de Trente (FEPT)[2], le directeur et le responsable du laboratoire du consortium *Concast-Trentingrana*, le directeur et la secrétaire de la coopérative de Primiero, ainsi que le directeur d'une coopérative de promotion du tourisme (APT San Martino di Castrozza) (tableau 1).

Tableau 1. Composition des entretiens menés avec les acteurs clés

Organisation	Personnes interviewées	Composition des entretiens

Fondation Edmund Mach (FEM)	Deux techniciens (interviewés ensemble)	Histoire de l'organisation (création, évolution) Structure et personnel Activités et projets menés Relations avec les autres acteurs locaux, y compris les producteurs (fréquence et sujet des rencontres, niveau de confiance)
Fédération des éleveurs de la province de Trente (FEPT)	Le directeur et l'ancien directeur (interviewés séparément)	Histoire de l'organisation (création, évolution) Structure et personnel Nombre de membres Activités et projets menés Cahiers des charges ou autres règles internes Relations avec les autres acteurs locaux (fréquence et sujet des rencontres, niveau de confiance)
Services d'inspection	Une vétérinaire	Histoire de l'organisation (création, évolution) Structure et personnel Activités menées Normes sanitaires Relation avec les producteurs (fréquence des rencontres et sujets, niveau de confiance)
Consortium *Concast-Trentingrana*	Le directeur et le responsable du laboratoire (interviewés séparément)	Histoire de l'organisation (création, évolution) Structure et personnel Activités et projets menés Fréquence des réunions (ex : assemblée générale) Aspects techniques (type et taille de la production, stockage, commercialisation) Cahier des charges et règles de production internes Bilan comptable Caractéristiques de chaque coopérative (ex : nombre de membres, type et taille de la production, systèmes de production prédominants) Relations entre les coopératives et avec les autres acteurs impliqués (ex : confiance, conflits)

Coopérative de Primiero	Le directeur et la secrétaire (interviewés séparément)	Histoire de l'organisation (création, évolution) Structure et personnel Nombre de membres Activités et projets menés Bilan comptable Aspects techniques (taille et type de production, systèmes de production prédominants) Cahier des charges et règles internes de production Relations entre les producteurs membres et avec les autres organisations impliquées (ex : confiance, conflits)
Coopérative de promotion du tourisme (A.P.T. San Martino di Castrozza)	Le directeur	Histoire (création, évolution) Structure et personnel Nombre et caractéristiques des membres Activités et projets menés Marques, labels Relations avec les acteurs impliqués dans les projets touristiques (fréquence des rencontres, confiance)

Source : C. Pachoud.

13 Deuxièmement, des documents historiques et scientifiques sous forme de récits, thèses et articles sur la province et la production fromagère ont été analysés (par exemple, Bond, 2001 ; Dalpiaz, 2013 ; Sturaro *et al.,* 2013). Des documents juridiques, tels que des lois, règlements et cahiers des charges, ont également été examinés afin d'analyser les institutions formelles au niveau local et aux niveaux administratifs supérieurs (c'est-à-dire au niveau des coopératives, provincial, étatique et européen).

14 Troisièmement, pour compléter et approfondir la revue de la littérature et les entretiens, des entretiens historiques semi-structurés (*farm biography*) ont été menés avec quatre familles de producteurs membres de la coopérative de Primiero afin d'obtenir des détails sur l'histoire de leur exploitation depuis le XIXe siècle, l'évolution des systèmes de production et l'organisation de la production fromagère du XXe siècle à nos jours (tableau 2). La coopérative de Primiero a été choisie car elle s'inscrit dans une étude plus large, intégrant une analyse de réseau social de conseil entre les membres (45 producteurs) et une analyse de la confiance et des conflits entre les membres et entre les membres et les autres acteurs impliqués dans la filière (Pachoud *et al.*, 2020). Les entretiens historiques permettent d'étayer les résultats obtenus de la revue de la littérature et des entretiens avec les acteurs clés. En fait, les systèmes de production et les modes de vie ruraux étaient très similaires dans la province aux XIXe et XXe siècles (Bond, 2001 ; Dalpiaz, 2013). Les entretiens historiques permettent également d'approfondir les dynamiques socio-historiques à l'échelle micro afin d'en avoir une

compréhension plus fine. Les quatre familles ont été choisies car elles sont membres de la coopérative depuis sa création et le père de la « famille 4 » est l'un des fondateurs.

Tableau 2. Caractéristiques des quatre familles interrogées pour les entretiens historiques

Exploitation	Membre.s de la famille présent.s pour l'entretien	Implication sur l'exploitation (% temps de travail)	Age	Type d'exploitation	Main-d'œuvre familiale (nombre de personnes)	Nombre de vaches en lactation	Surface en prairie (ha)	Production de lait (qt/an)	Membre du conseil d'administration
1	Père	100 %	56	Intensif	2	29	30	1717	Président
2	Mère et Père (interviewés ensemble)	Mère : aide occasionelle[1] Père : 100 %	59 et 60	Original traditionnel	1 + aide occasionnelle	24	23	1433	Non
3	Mère	100 %	76	Original traditionnel	2	3	7	108	Non
4	Père et fils (interviewés séparément)	Père : 50 % Fils : 100 %	50 et 81	Original traditionnel	2 ,5	20	24	740	Fils : conseiller

[1] Elle est secrétaire de la coopérative et a été interviewée deux fois : pour l'entretien semi-structuré avec les acteurs clés et les entretiens historiques.

Source : C. Pachoud.

15 L'analyse institutionnelle a permis de distinguer trois périodes. La première entre 1800 et 1950 a été analysée au moyen de la revue de la littérature historique et des entretiens historiques. La deuxième entre 1950 et 2000 et la troisième entre 2000 et aujourd'hui ont été analysées à travers la littérature (documents historiques, scientifiques et juridiques), des entretiens semi-structurés avec les acteurs des différentes organisations et les entretiens historiques.

Résultats

16 L'analyse historique de la production fromagère dans le Trentin a été divisée en trois périodes qui vont être présentées successivement :

- de 1800 à 1950, une économie de subsistance basée sur des laiteries à système de tour
- de 1950 à 2000, « modernisation » du secteur agricole et création de coopératives laitières
- de 2000 à aujourd'hui, mise en avant de la qualité et intensification de la production.

1800-1950 : économie de subsistance

Contexte politique et économique

17 Le comté de Tyrol, qui était sous la souveraineté autrichienne des Habsbourg, annexa la province de Trente en 1816. L'autorité des prince-évêques, au pouvoir depuis le XIe siècle, prit ainsi fin. Les comtes du Tyrol ont cherché à favoriser le développement de la propriété paysanne, en les exemptant des charges féodales (Giardina *et al.*, 1993). Le gouvernement a constitué des consortiums agricoles de district dirigés par le conseil provincial d'agriculture, qui ont joué un rôle important dans le conseil et la vulgarisation agricoles. Le gouvernement créa également une école d'agriculture avec une station expérimentale à San Michele all'Adige en 1874. L'école agissait en matière de conseil auprès des agriculteurs et pour l'amélioration de la qualité des produits laitiers (Piccinini, 1960). Ces changements institutionnels ont permis d'accroître la confiance entre les paysans et le gouvernement (Bond, 2001). Dans le même temps, il existait une grande confiance communautaire entre les paysans car ils vivaient en communautés depuis des générations (Casari, 2007).

18 La propriété agraire a été affectée par la morphologie particulière de la province. Elle se caractérise par la présence dualiste de petites propriétés fragmentées, et d'alpages et forêts gérés collectivement. Les petites propriétés fragmentées, causées par les héritages successifs, étaient situées dans les vallées et les zones de basse montagne. Elles étaient destinées à l'agriculture. Alors que les alpages et les forêts, gérés collectivement par les familles et réglementés par des lois administratives, se trouvaient à des altitudes plus élevées. La gestion collective des alpages et des forêts a permis de développer au préalable une culture de la coopération entre les producteurs (Casari, 2007 ; Casari *et al.*, 2019). La production de céréales (blé, seigle, orge, maïs et sarrasin), l'horticulture, les cultures pour le textile (chanvre, lin) et les produits laitiers étaient destinés à l'autoconsommation. Alors que les cultures vendues sur le marché concernaient principalement la culture du mûrier pour le ver à soie, la viticulture et les arbres fruitiers. Néanmoins, à cause de l'isolement et de la faible productivité, la population a davantage développé une économie de subsistance (Cafaro, 1998).

Difficultés du secteur agricole

19 Traditionnellement, durant l'été, les vaches étaient mises à l'alpage. En 1900, il y avait environ 600 alpages, qui avait chacun un fromager pour transformer le lait (Battisti, 1904). Cette organisation est identique aujourd'hui. Cependant, à cette époque, il existait des déficiences structurelles importantes : manque de gestion des prairies et des étables, ainsi qu'un manque d'hygiène lors de la traite et de la fabrication du fromage. Au cours du siècle, le conseil d'agriculture a lancé un programme prévoyant des subventions pour l'amélioration des prairies, l'enseignement de la comptabilité et des formations aux fromagers (Oliva, 1920).

20 Le reste de l'année dans les vallées, la fragmentation de la propriété et le nombre réduit d'animaux (2,6 en moyenne par exploitation) résultaient en une faible productivité laitière (Zaninelli, 1978). De plus, les animaux étaient souvent mal nourris à cause de la limite de disponibilité fourragère. Les prairies ont été sacrifiées au profit d'autres cultures. Enfin, peu d'attention a été accordée à l'état des étables, ce qui entraînait des problèmes d'hygiène lors de la traite.

21 En outre, une série d'événements ont aggravé la situation. Tout d'abord, des crises sanitaires ont affecté la santé des populations locales, en particulier la pellagre[3]. Ensuite, des épidémies ont impacté la culture de la vigne (oïdium[4]), du ver à soie (pébrine[5]) mais également la culture de pomme de terre et le bétail. Enfin, de violentes inondations ont eu lieu en 1882 et 1885. Par conséquent, les habitants de la province ont émigré par dizaines de milliers vers d'autres régions d'Europe ou d'Amérique, notamment vers le Brésil (Dalpiaz, 2013).

Organisation de la production fromagère

22 Au cours du XIXe siècle, plusieurs laiteries basées sur le système de tour se sont développées en hiver pour l'autoconsommation (Leonardi, 1982). Ces laiteries rassemblaient des éleveurs, qui mettaient chaque jour leur lait en commun. Un tour correspond à un certain nombre de jours, proportionnel à la taille de l'exploitation, pendant lesquels un éleveur reçoit les fromages. Un fromager professionnel faisait le fromage. Le producteur du tour donnait son aide et payait le fromager, réalisait l'affinage et payait les frais généraux de la laiterie. Si une partie excédait l'autoconsommation, elle était destinée au marché local. Ce système permit de mieux surmonter les petites quantités de la transformation individuelle (Bond, 2001).

23 La « modernisation » a été soutenue par le conseil provincial d'agriculture. Il organisa des formations pour les fromagers et renforça le contrôle de la qualité. De plus, le conseil organisa des foires et des expositions pour sensibiliser aux problèmes (Gilberti, 1920). Il soutenait un changement organisationnel des laiteries en coopératives. Cependant, il fallait d'abord augmenter la production et réduire l'autoconsommation. La fragmentation des laiteries et la faible productivité des exploitations ont été les principales causes du faible rendement des laiteries. De plus, les difficultés de transport et un fort « esprit de clocher » ont freiné leur fusion (Gilberti, 1914). En 1901, il y avait environ 300 laiteries collectives basées sur le système tour (Battisti, 1904).

Développement des coopératives

24 L'origine des coopératives est enracinée dans l'Église catholique. De plus, le gouvernement austro-hongrois, avec la loi sur les consortiums économiques de 1873, a donné une grande impulsion à la création et au développement des coopératives (Bond, 2001). La première coopérative de consommation, créée en 1890, assurait la fourniture de produits de base à des prix inférieurs et une organisation plus efficace de la vente de produits locaux. Deux ans plus tard, en 1892, le premier fond rural a été fondé pour faciliter l'accès au crédit (Dalpiaz, 2013). En 1895, il existait 50 coopératives, dont 28 coopératives de consommation et 13 fonds ruraux (Leonardi, 1982). La fédération de la coopération a été créée en 1895, dans un but de promotion, coordination, assistance et révision des bilans comptables des coopératives. Cependant, la première coopérative laitière a seulement été créée en 1909. Leur nombre a augmenté lentement par rapport aux fonds ruraux et aux coopératives de consommation, comme cela demandait de dépasser l'autoconsommation. Le conseil provincial de l'agriculture avec le soutien de l'église a favorisé la multiplication des coopératives laitières, sollicitant un financement de la part de la Diète d'Innsbruck pour fournir des subventions (Piccinini, 1960).

25 En 1918, à la fin de la Première Guerre mondiale, la province fut annexée au royaume d'Italie. La coopération s'inscrivait alors dans un nouveau contexte législatif.

Cependant, les coopératives ont continué à se développer : il y en avait 269 en 1920. Néanmoins, l'avènement du fascisme a entraîné l'abandon de l'autonomie gouvernementale et une forte centralisation. Durant cette période, la fédération de la coopération a été dissoute. L'assistance technique était réalisée par les techniciens de la chaire ambulante d'agriculture de Trente et toujours par l'École de San Michele all'Adige (Dalpiaz, 2013). Le gouvernement a tenté de « moderniser » l'agriculture, principalement en remplaçant les races locales (Rendena) par des races plus productives (Simmental). Ils ont aussi tenté de développer de nouvelles technologies pour la fabrication du fromage, notamment par la création en 1921 d'une école de fromagers à San Michele all'Adige. De plus, en 1929, l'alpage Juribello a été fondé dans le but de créer une école d'été pour bergers afin d'améliorer la gestion des alpages (PAT, 2010). Le gouvernement fasciste avait pour objectif de réduire le nombre de laiteries et de les réorganiser en coopératives. Cependant, au début, les éleveurs étaient peu disposés à adopter des structures plus complexes et les laiteries avec un système de tour fondées sur une confiance communautaire prévalaient encore (Bond, 2001).

1950 – 2000 : « modernisation » de l'élevage et organisation de la production en coopérative

Octroi de l'autonomie provinciale et contexte économique

26 L'autonomie de la province de Trente a été accordée en 1948. À cette époque, l'autonomie concernait les secteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'artisanat, du crédit et du développement et du contrôle des coopératives. La fédération de la coopération a été reconstituée et l'autonomie lui a donné un nouvel élan. Au fil des décennies, l'autonomie s'est progressivement étendue à presque toutes les compétences d'un État-nation, à l'exception de la justice et de la politique étrangère.

27 Les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale ont également été marquées par une grande transformation économique dans la province. D'une économie locale concentrée sur l'agriculture, le secteur industriel et le secteur tertiaire sont devenus importants. Cela a conduit à la sortie du secteur agricole d'un grand nombre de personnes : 40 % de la population était employée dans l'agriculture en 1951 ; cette part est tombée à 14 % en 1971. Ce phénomène a accru la dépopulation en montagne et l'abandon de l'élevage, en particulier chez les jeunes (Bond, 2001).

« Modernisation » de l'élevage

28 Depuis les années 1960, il y a eu une « modernisation » importante de l'élevage. Le nombre d'éleveurs et d'animaux a constamment diminué, tandis que la production est restée relativement stable entre 1950 et 2010, puis a augmenté ces dernières années (tableau 3). Ceci est dû à une spécialisation accrue des éleveurs, à la mécanisation (salles de traite, tracteurs) et à la génétique (amélioration des races locales et arrivée de races très productives telles que la Holstein). La sélection génétique a permis une augmentation notable de la productivité ; par exemple, la productivité a doublé entre 1961 et 1994, passant de 2 269 à 4 503 kg/vache/an (Bond, 2001). En 1957, la FEPT a été créée afin de gérer le livre généalogique des différentes races (Dalpiaz, 2013).

Tableau 3. Évolution de la production laitière, du nombre de laiteries, de vaches laitières et de membres et évolution de la productivité laitière entre 1951 et 2018

	1951	1961	1971	1981	1994	2000	2010	2018
Production laitière totale (t)	122 000	118 000	105 000	110 000	117 519	114 300	118 000	151 955
Lait conféré aux laiteries (t)	65 000	62 000	61 000	65 000	93 768	102 870	106 200	119 762
Coopératives laitières	55	98	81	51	30	22	18	17
Laiteries à système de tour	200	120	44	16	1	1	1	1
Nombre de membres	15 000	9 500	5 700	4 900	2 900	1 515	791	729
Nombre de vaches	60 000	52 000	37 200	35 000	26 100	25 500	25 040	24 500
Productivité (kg lait/vache/an)	2 033	2 269	2 823	3 143	4 503	4 482	4 713	6 202

Source : PAT, 2010 ; FEPT, 2018 ; Concast, 2019.

29 De plus, la qualité du lait s'est améliorée grâce à une meilleure gestion des prairies et des alpages, ce qui a également contribué à accroître la productivité des vaches laitières. Les étables ont été améliorées ainsi que les pratiques de traite. Dans la province, de tels progrès ont été soutenus par l'assistance technique provinciale et la recherche (par exemple, San Michele all'Adige, Université de Trente et Padoue) (Dalpiaz, 2013).

30 La modernisation a permis le passage d'exploitations fragmentées destinées aux besoins familiaux à une activité spécialisée et destinée au marché. Ceci a conduit à la fermeture des petites exploitations. Ce processus a favorisé la diffusion des coopératives laitières. La province a apporté un soutien économique aux laiteries afin d'encourager la conversion en coopérative. Les coopératives ont ensuite permis d'agréger les fonctions de transformation et de commercialisation. De plus, leur plus grande dimension ont permis de traiter une plus grande quantité de lait. Les fromagers professionnels ont favorisé l'amélioration technique de la fabrication et de l'affinage. Enfin, leur dimension donnait un pouvoir de négociation plus élevé ; il devint alors plus facile de trouver des marchés et de vendre à des prix plus élevés (Bond, 2001). Depuis les années 1960 jusqu'à aujourd'hui, de nombreuses opérations de fusion ont été entreprises pour améliorer la rationalité (Dalpiaz, 2013). Le développement des coopératives laitières a permis l'émergence et le renforcement de la confiance organisationnelle entre producteurs issus de différentes communautés. De plus, le rôle de soutien de la province et la proximité avec les populations locales ont renforcé leurs relations de confiance.

Organisation de la production fromagère en coopérative

31 Afin de coordonner et améliorer la production, une coopérative de second degré, appelée Consortium des laiteries sociales et des producteurs de lait de la province de Trente (*Concast*), a été créée en 1951 à Trente. Il a joué un rôle dans l'assistance technique aux fromagers et aux coopératives. La première grande initiative a été l'acquisition d'un laboratoire d'analyse du lait en 1970. À partir de 1972, le paiement en fonction de la qualité du lait a été introduit, avec des retraits mensuels dans chaque exploitation afin de déterminer les paramètres analytiques. Les services vétérinaires provinciaux étaient responsables des contrôles pour le respect de la réglementation en matière de santé et d'hygiène pour la production laitière et fromagère (Dalpiaz, 2013).

32 La production de *Trentingrana* s'est développée après la Seconde Guerre mondiale dans toute la province. Grâce à la « modernisation », la production n'était plus saisonnière, mais s'effectuait toute l'année. En 1965, le *Trentingrana* a rejoint le consortium du fromage *Grana Padano*. Cependant, en raison des différentes conditions de production (aliments sans ensilage, zones de montagne, etc.), le consortium *Trentingrana* fut créé en 1973 à Segno dans le but de gérer indépendamment la production et de promouvoir le fromage (expositions, concours, publicités). En 1987, la certification AOP a été approuvée par le gouvernement italien. En 1988, l'octroi de tout le *Trentingrana* au consortium produit par les coopératives est devenu obligatoire, à l'exclusion de celui vendu directement par les coopératives. L'attribution totale des autres fromages traditionnels au consortium n'a été établie qu'en 2004.

33 En 1993, afin d'avoir une gestion harmonisée, les deux consortiums ont fusionné sous l'unique consortium *Concast-Trentingrana*. Les actions menées consistent en une assistance technique aux laiteries et aux fromagers ; l'élaboration de règlements et du contrôle de leur application dans les coopératives et exploitations ; l'analyse du lait et des fromages en laboratoire et le paiement en fonction de leur qualité. Il réalise aussi l'affinage et la commercialisation des fromages sous la marque *gruppo formaggi del Trentino*. Le consortium produit et vend également du beurre depuis 1992 et du lait en poudre depuis 1993. Enfin, des activités de promotion sont menées par le consortium, ainsi que des projets de recherche en collaboration avec des universités (Dalpiaz, 2013). Enfin, en 1990 puis 2001, le consortium a élaboré un cahier des charges pour la production de lait contenant tous les aspects liés à la production de lait et à l'alimentation des vaches (par exemple, alimentation sans ensilage et sans OGM).

Depuis les années 2000 : comment concilier valorisation de la qualité et intensification de la production

Organisation de la production fromagère aujourd'hui

34 Dans le Trentin, 17 laiteries sont associées au consortium *Concast-Trentingrana*. Environ 80 % de la production totale de lait (120 000 tonnes par an) est transformée par ces coopératives, qui regroupent 729 producteurs de lait (91 % du nombre total des producteurs de la province). Les coopératives associées au consortium offrent aux producteurs un meilleur revenu par rapport au revenu national moyen : le prix du litre de lait était d'environ 0,58 € en 2018, contre 0,37 € en Lombardie (référence nationale) (Concast, 2019).

35 Également, la FEPT, les services d'inspection vétérinaire et la FEM sont des acteurs importants, engagés dans la valorisation des fromages au niveau provincial. Ils travaillent de manière coordonnée pour mettre en œuvre des projets visant à améliorer la qualité du fromage (par exemple l'amélioration des prairies et des alpages et de la qualité sanitaire du lait). De plus, la fédération de la coopération continue de jouer un rôle important en matière de représentation, d'assistance, de protection et de révision des bilans des coopératives de la province. Ces acteurs bénéficient d'une grande confiance de la part des producteurs (Pachoud *et al.*, 2020).

Intensification de la production laitière

36 Au cours des dernières décennies, le système d'élevage extensif traditionnel a connu un déclin. En général, les alpages ont été abandonnés, en particulier les zones les plus abruptes. Entre 2000 et 2018, il y a eu une réduction de 4,5 % des prairies et des alpages (ISTAT, 2018). L'intensification s'est produite dans les vallées, qui sont plus enclines à la mécanisation, où les prairies sont utilisées de manière intensive (plusieurs coupes par saison) ou transformées en terres cultivées annuelles ou permanentes. Il y a eu une expansion des cultures permanentes intensives (vignobles et arbres fruitiers). Les vignobles, par exemple, ont augmenté de 11,8 % entre 2000 et 2018 (ISTAT, 2018). Parallèlement, entre 2000 et 2018, les exploitations laitières sont passées de 1 800 à 800 et la taille moyenne des troupeaux a crû de 13,2 à 30,6 vaches par exploitation (FEPT, 2018 ; ISTAT, 2018).

37 La production laitière et le nombre de membres par coopérative diffèrent considérablement d'une coopérative à l'autre (fig. 2). *Latte Trento* est devenue la plus grande coopérative après de nombreuses fusions (40 % du lait produit) (Dalpiaz, 2013). Cette coopérative produit principalement du lait de consommation pasteurisé, mais également du beurre, des yaourts et des fromages. Elle commercialise tous ses produits sous sa propre marque *Latte Trento*, à l'exception du *Trentingrana*, livré totalement au consortium. De plus, dans certaines vallées, les exploitations se sont intensifiées. Les producteurs utilisent des innovations techniques (*unifeed*, stabulations libres), des races plus productives et abandonnent souvent la mise en alpage. Ainsi, on observe une productivité supérieure dans les coopératives de Cavareno et Romeno (Vallée de *Non*), Latte Trento (*Valsugana*), Tovel (Vallée des *Guidicarie*) et Predazzo et Moena (Vallée de *Fiemme*). Le niveau de production entre les membres d'une même coopérative peut également varier considérablement. Par exemple, dans la coopérative de Primiero, le plus grand producteur produit 300 tonnes de lait par an, tandis que le plus petit en produit 11 tonnes. Bien qu'il ait été démontré que la confiance entre les membres est élevée, le phénomène d'intensification a conduit à une augmentation des conflits entre producteurs « traditionnels » et « intensifs » (Pachoud *et al.*, 2020).

Figure 2. Localisation des coopératives laitières dans le Trentin, part du lait livré au consortium et nombre de membres par coopérative en 2018

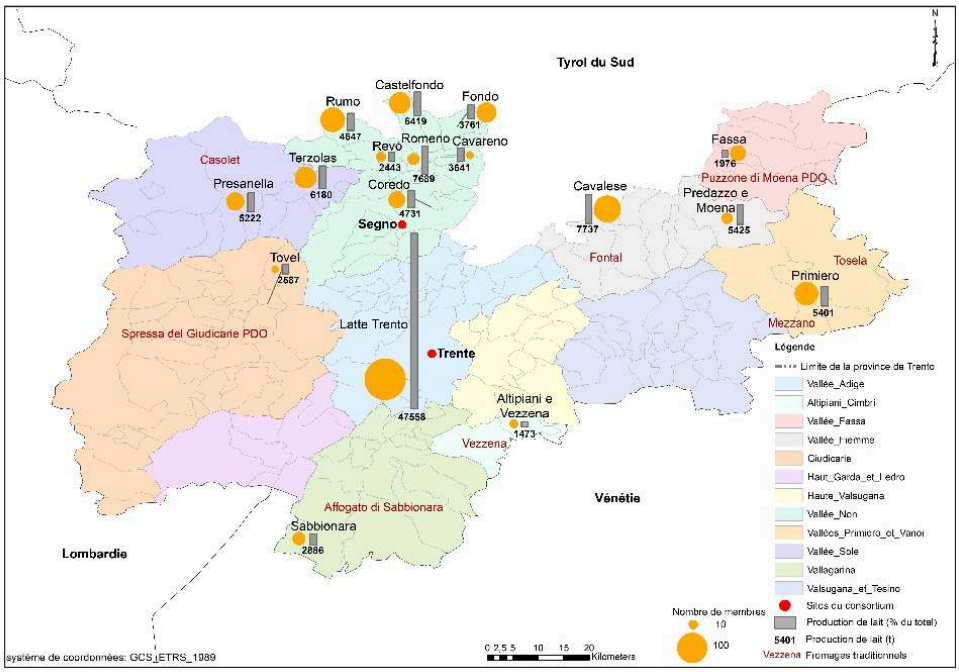

Source : C. Pachoud.

38 Aujourd'hui dans le Trentin, il y a 305 alpages. Seulement la moitié d'entre eux est destinée aux vaches en lactation et accueille environ 11 500 vaches (soit 47 % du total). L'autre moitié des alpages accueille des vaches en fin de lactation ou des génisses (FEPT, 2018).

Valorisation de la qualité du fromage

39 En 2018, le lait produit dans les alpages avoisinait les 9 000 tonnes (soit 6 % de la production totale de lait). 90 ateliers en alpage ont transformé directement 2 000 tonnes de lait en fromage. Les 7 000 tonnes restantes ont été amenées dans les coopératives en vallée pour fabriquer du fromage commercialisé par le consortium sous la marque *Sapori di Malga*, créée en 2008. Pour le *Trentingrana* AOP, cela représente seulement 0,5 % des fromages produits en 2018. Pour les autres fromages traditionnels, cela représente environ 4 % de leur production totale. Selon le consortium, le nombre de fromage commercialisé sous cette marque devrait augmenter dans les prochaines années.

40 Outre les marques développées par le consortium, d'autres outils ont récemment été utilisés pour valoriser la qualité des fromages. Premièrement, le cadre AOP (n° 2081/92) de la législation de l'union européenne est une réglementation importante destinée à protéger l'origine des fromages. Les fromages *Trentingrana, Spressa delle Giudicarie* et *Puzzone di Moena* ont obtenu la certification AOP, respectivement en 1987, 2002 et 2014. Ensuite, le présidium Slow Food, délivré par la fondation Slow Food et créé en 2003, vise à maintenir une production de qualité menacée d'extinction, à maintenir des méthodes de fabrication traditionnelles et à sauvegarder les races locales. Le présidium a été obtenu pour le *Trentingrana, Puzzone di Moena, Casòlet* et *Vezzena*. De plus, la marque

qualità Trentino, créée en 2009 et gérée par la province, est une indication d'origine qui vise à communiquer et à identifier la qualité des produits alimentaires fabriqués dans la province.

41 Au cours des deux dernières décennies, le tourisme gastronomique pour la découverte de produits locaux, principalement des fromages, a considérablement augmenté dans la province. En 2017, 671 exploitations ont pratiqué des activités agrotouristiques, soit une augmentation de 14 % par rapport à 2016 (ISTAT, 2018). En montagne, une trentaine d'alpages pratiquent des activités agrotouristiques (hébergement, restauration et dégustation). La province a développé la marque *Agritur Trentino*, une offre touristique de structures rurales, qui permet de déguster les produits locaux et d'aider ou de participer à leur fabrication. De plus, 14 entités touristiques réparties dans les différentes communes coordonnent, organisent et promeuvent des événements touristiques. Ils travaillent en collaboration avec les coopératives ou les parcs naturels (par exemple, le parc *Paneveggio Pale di San Martino*). De nombreux événements sont liés à la découverte de produits laitiers. Par exemple, *Latte in Festa* permet de déguster divers produits laitiers fabriqués sur les alpages. *Albe in malga* offre aux touristes la possibilité de se rendre sur les alpages pour participer à la traite du matin.

42 Pour résumer, la figure 3 présente les institutions formelles conçues aux différents niveaux administratifs (c'est-à-dire provinciaux, nationaux et européens) et les institutions formelles et informelles (la confiance) au niveau local pour les trois périodes définies. Cette figure montre que les institutions visant à l'organisation de la production et de la valorisation des fromages dans la province de Trente se sont développées et renforcées entre les différents niveaux au cours du temps. Le développement des institutions formelles a été facilité par une confiance organisationnelle croissante parmi les acteurs locaux, notamment parmi les producteurs, et également une confiance croissante envers le gouvernement provincial qui a apporté un soutien crucial à l'action collective localisée.

Fig. 3 : Institutions élaborées aux niveaux administratifs supérieurs et au niveau local pour la production et valorisation du fromage dans le Trentin pour les trois périodes définies

	1800-1950 : économie de subsistance	1950-2000 : « modernisation » agricole et organisation en coopératives	A partir de 2000 : mise en avant de la qualité et intensification de la production
Institutions formelles	**Niveaux administratifs** Politique de développement agricole et rural (ex : subventions) Facilitation de la propriété paysanne Gestion collective des alpages **Niveau local** Laiteries à système de tour	**Niveaux administratifs** Politique de développement agricole et rural (ex : subventions) Autonomie de la province Cadre AOP Politique d'hygiène Parcs naturels provinciaux Gestion collective des alpages **Niveau local** Coopératives laitières et consortium Paiement du lait à la qualité Octroi total du lait et du fromage Cahier des charges pour la production de lait (*gruppo formaggi del Trentino)* Livre généalogique des races bovines	**Niveaux administratifs** Politique de développement agricole et rural (ex : subventions) Autonomie de la province Cadre AOP Politique d'hygiène Parcs naturels provinciaux Présidium Slow food Cahier des charges pour la production (*Qualità Trentino*) Politique de développement du tourisme (ex : *Agritur Trentino*) Gestion collective des alpages **Niveau local** Coopératives laitières et consortium Paiement du lait à la qualité Octroi total du lait et du fromage Cahier des charges pour la production de lait (*gruppo formaggi del Trentino)* Livre généalogique des races bovines Quotas laitiers Politique de valorisation (ex : *Sapori di Malga*, évènements touristiques)
Confiance communautaire	++	+	+
Confiance organisationnelle	-	+	++
Confiance envers le gouvernement provincial	+	++	++

Source : C. Pachoud.

Conclusion

43 Dans le Trentin, au XIXe siècle, la plupart des exploitations agricoles étaient de très petites dimensions. La production était utilisée pour couvrir les besoins de la famille. Dans ce contexte, la création de coopératives laitières n'a pas eu lieu, car ceci nécessitait le développement du marché. Ainsi, les laiteries basées sur un système de tour de petite dimension et fonctionnant huit mois par an sont restées la structure prédominante jusqu'au milieu du XXe siècle. La « modernisation », à partir des années 1960, a permis le passage progressif d'une activité orientée vers l'autoconsommation familiale à une activité industrielle coopérative destinée au marché. Cela a été rendu possible grâce à un investissement considérable de la province et du gouvernement italien. L'organisation coopérative s'est progressivement étendue de la transformation à l'affinage et de la commercialisation locale à nationale et internationale des fromages, en passant par la valorisation de la qualité. En même temps, on note un intérêt croissant des consommateurs pour des produits de qualité liés à l'origine.

44 L'action collective pour la production et la valorisation du fromage a été rendue possible par la mise en place d'institutions multiniveaux au cours du temps. Tout d'abord, au niveau local (coopérative et consortium), la mise en place d'arrangements institutionnels par les producteurs eux-mêmes a montré leur grande capacité d'auto-organisation. De nombreuses règles ont été définies pour améliorer l'organisation entre les producteurs et la valorisation des produits (par exemple, octroi en totalité du lait et des fromages, cahier des charges pour la production laitière, paiement à la qualité). Ces règles non seulement expliquent les façons de faire, mais prévoient également des systèmes de surveillance et des sanctions en cas de non-conformité. Au cours du temps, la confiance des producteurs s'est consolidée et s'est élargie, passant d'une confiance communautaire à une confiance organisationnelle. Ceci fut central pour le succès de l'action collective et le développement des coopératives. De plus, la gestion collective des alpages a permis de développer préalablement une culture de la coopération. Deuxièmement, les gouvernements depuis l'empire autrichien ont apporté un soutien déterminant à la modernisation de l'agriculture et à la coopération par la mise en place de règlementations et de soutiens financiers et techniques. Ils ont également facilité le processus de valorisation du fromage (certifications par exemple). À cet égard, l'autonomie accordée en 1948 a joué un rôle central et le gouvernement jouit depuis d'un haut niveau de confiance de la part des acteurs locaux. En comparaison, des recherches similaires menées sur le fromage *Serrano* dans le sud du Brésil ont montré qu'un manque de politiques publiques pour réglementer la production de fromage, un modèle *top-down* des agents de vulgarisation aux producteurs pour mettre en œuvre des projets de valorisation du fromage, ainsi qu'un manque de confiance parmi les producteurs et envers les gouvernements entraînaient un échec des dynamiques collectives (Pachoud *et al.*, 2019).

45 Cependant, nous observons une accélération de l'intensification de la production dans la province et donc une perte du lien entre produit, identité et territoire. De plus, la fin des quotas laitiers au niveau européen en 2015 a exacerbé cette tendance. Aujourd'hui, les producteurs dépendent davantage des aliments importés et des races plus productives et beaucoup ont abandonné la mise en alpage. Cela peut être considéré comme contradictoire avec les stratégies de valorisation de la qualité. En conséquence,

la productivité a considérablement augmenté au cours des dernières décennies. Néanmoins, l'intensification ne se produit pas partout : il existe des niveaux de production différents entre les producteurs des différentes vallées mais également entre les membres d'une même coopérative. Cela conduit à des conflits entre les producteurs « traditionnels » et « intensifs » (Pachoud *et al.*, 2020). Ainsi, la mise en place d'arrangements institutionnels au niveau du consortium et des coopératives semble déterminante pour limiter les conflits, contrôler l'intensification et renforcer la qualité des fromages, et par conséquent leur valeur marchande. En ce sens, la coopérative de Primiero a décidé en 2018 de mettre en place ses propres quotas laitiers pour contrôler la production et a instauré un système de surveillance et de sanction.

46 Ainsi, la transformation du Trentin d'un territoire marginal et pauvre en l'un des plus riches d'Europe a reposé énormément sur la complémentarité institutionnelle entre le niveau local et les niveaux administratifs supérieurs. Néanmoins, ce processus nécessite un engagement à long terme de ces différents niveaux, de la confiance entre les différents acteurs et une force créatrice des acteurs locaux pour mettre en œuvre des dispositifs innovateurs afin de s'adapter aux changements constants.

APT, Autonomous Province of Trento, 2010.– *Malghe da formaggio*. Dipartimento agricoltura e alimentazione, servizio vigilanza e promozione delle attività agricole. Trento

---

BIBLIOGRAPHIE

Allaire G., Sylvander B., 1997.– « Qualité spécifique et systèmes d'innovation territorial », dans *Cahiers d'Économie et Sociologie Rurales,* vol. 44, pp. 29-59.

Battisti C., 1904.– « Noterelle statistiche sul bestiame da pascolo, le malghe, le latterie e l'industria dei latticini nel Trentino », dans *Tridentum*, vol. 4.

Bond M., 2001.– « L'evoluzione del settore lattiero-caseario Trentino dalla seconda metà dell'Ottocento, con uno studio analitico sui caseifici del Primiero », thèse de Master, Université de Trente, Trente.

Cafaro P., 1998.– « Economia e societa nel Trentino al tempo di Lorenzo Guetti », dans Andre L.A. (éd.), *Lorenzo Guetti, un uomo per il Trentino,* Temi, Trente, pp. 135–166.

Cañada J.S., Muchnik J., 2011.– « Introduction : Ancrage et identité territoriale des systèmes agroalimentaires localisés », dans *Économie rurale*, vol. 322, pp. 4-10.

Casari M., 2007.– « Emergence of Endogenous Legal Institutions: Property rights and community governance in the Italian Alps », dans *The Journal of Economic History*, vol. 67, n° 1, pp. 191-226

Casari M., Lisciandra M., Tagliapietra C., 2019.– « Property Rights, Marriage, and Fertility in the Italian Alps, 1790–1820 », dans *Explorations in Economic History*, vol. 71, pp. 72-92, DOI: 10.1016/j.eeh.2018.09.001

Chanteau J.P., Labrousse A., 2013.– « L'institutionnalisme méthodologique d'Elinor Ostrom : quelques enjeux et controverses », dans *Revue de la régulation*, vol. 14, DOI : 10.4000/regulation.10555

Colletis G., Gilly J.P., Leroux I., Pecqueur B., Perrat J., Rychen F., Zimmermann J.B., 1999.– « Construction territoriale et dynamiques productives », dans *Revue Sciences de la Société*, vol. 48, pp. 25-46.

Colletis G., Pecqueur B., 2005.– « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », dans *Economie et Institutions*, vol. 6, pp. 51-74, DOI : 10.4000/ei.900

Concast, 2019. *Bilan 2018*, Concast Trentingrana, Trente.

Crawford S., Ostrom E., 2005.– « A Grammar of Institutions », dans Ostrom E. (éd.), *Understanding Institutional* Diversity, Princeton University Press, Princeton, p. 137-174, DOI: 10.2307/2082975

Dalpiaz S., 2013.– *Gli uomini del latte. La produzione lattiero-casearia nella storia della cooperazione trentina*. Trentingrana-consorzio dei caseifici sociali trentini, Trente.

Ditter J.G., Brouard J., 2012.– « Institutions et territoires du vin en France : le cas de l'A.O.C. Cahors », dans *Géographie, Economie et Société,* vol. 14, pp. 303-325.

Dupuy C, Torre A., 2004. « Confiance et proximité », dans Pecqueur, B. and Zimmermann J.B. (éd.), *Économie de Proximités,* Hermès, Paris, pp. 65-87.

FEPT, Fédération des éleveurs de la province de Trente, 2018. « Assemblée générale 2018 ». 24 mai 2018. Trente.

Giardina A., Sabbatucci G., Vidotto V., 1993.– *Storia documenti storiografia. Il mondo contemporaneo*, Laterza, Bari.

Gilberti S., 1914.– « Programma per l'incremento del caseificio Trentino », dans *Almanacco Agrario*, Trente, pp. 127-151.

Gilberti S., 1920.– « Per l'incremento del caseificio nel Trentino », dans Gilberti S., Oliva L. et Zorzi V. (éd.), *Il caseificio, l'apicultura e l'allevamento del bestiame nel Trentino, Relazioni lette al congresso nazionale dell'industria del latte in Trento*, Tipografia Nazionale, Trente, pp. 1-9.

ISTAT, Istituto Nazionale di Statistica, 2010.– *VI Censimento generale dell'Agricoltura*, visité le 10 Septembre 2019, http://censimentoagricoltura.istat.it/

ISTAT, Istituto Nazionale di Statistica, 2018.– *Agricoltura*, visité le 4 Septembre 2019, https://www.istat.it/it/agricoltura ?dati

Landel P.A., Koop K., Senil N., 2018.– « Quand l'innovation sociale change la dynamique des territoires de montagne », dans Fourny M.C. (éd.), *Montagnes en mouvements. Dynamiques territoriales et innovation sociale*, Presses Universitaires de Grenoble, UGA éditions, Grenoble, pp. 21-43.

Leonardi E., 1982.– *Cles. Capoluogo storico dell'Anaunia,* Temi, Trente.

Lopez E., Muchnik J., 1997.– *Petites entreprises et grands enjeux : le développement agroalimentaire local*, L'Harmattan, Paris.

MacGinnis M.D., 2011.– « An Introduction to IAD and the Language of the Ostrom Workshop: A Simple Guide to a Complex Framework for the Analysis of Institutions and Their Development », dans *Policy Studies Journal*, vol. 39, n° 1, pp. 169-183, DOI: 10.1111/j.1541-0072.2010.00401.x

Merz A., 2011.– « La realtà del Trentingrana », dans Gasperi F. et Cavazza A. (éd.), *Atti del convegno La filiera del Grana Trentino: approcci innovativi e integrati alla tecnologia e al controllo qualità,* Fondazione Edmund Mach, San Michele all'Adige, pp. 17–18.

Mollard A., 2001.– « Qualité et développement territorial : une grille d'analyse théorique à partir de la rente », dans *Économie rurale*, vol. 263, pp. 6-34, DOI : 10.3406/ecoru.2001.5240

North D.C., 1990.– *Institutions, Institutional Change and Economic Performance,* Cambridge University Press, Cambridge.

Oliva L., 1920.– « Importanza dei miglioramenti dell'apicultura per l'incremento dell'industria zootecnica e casearia », dans Gilberti S., Oliva L. et Zorzi, V. (éd.), *Il caseificio, l'apicultura e l'allevamento del bestiame nel Trentino, Relazioni lette al congresso nazionale dell'industria del latte in Trento*, Tipografia Nazionale, Trente, pp. 11-21.

Ostrom E., 1990.– *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press, Cambridge.

Ostrom E., 2000.– « Collective Action and the Evolution of Social Norms », dans *Journal of Economic Perspectives*, vol. 14, n° 3, pp. 137-158, DOI: 10.1257/jep.14.3.137

Ostrom E., 2007.– « Institutional rational choice: An assessment of the Institutional Analysis and Development Framework », dans Sabatier P.A. (éd.), *Theories of the Policy Process*, Westview Press, Sage, Cambridge.

Ostrom E., 2011.– « Background on the institutional analysis and development framework », dans *The Policy Studies Journal*, vol. 39, n° 1, pp. 7-27, DOI: 10.1111/j.1541-0072.2010.00394.x

Pachoud C., Labeyrie V., Polge E., 2019.– « Collective action in Localized Agrifood Systems: An analysis by the social networks and the proximities. Study of a Serrano cheese producers' association in the Campos de Cima da Serra/Brazil », dans *Journal of Rural Studies*, vol. 72, p. 58-74, DOI: 10.1016/j.jrurstud.2019.10.003

Pachoud C., Delay E., Da Re R., Ramanzin M., Sturaro E., 2020.– « A relational approach to studying collective action in dairy cooperatives producing mountain cheeses in the Alps. The case of the Primiero cooperative in the eastern Italians Alps », dans *Sustainability*, vol. 12, n° 11, DOI:10.3390/su12114596

PAT, Province Autonome de Trente, 2010.– *Malghe da formaggio*. Dipartimento agricoltura e alimentazione, servizio vigilanza e promozione delle attività agricole, Trente.

Pecqueur B., 2001.– « Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés », dans *Économie rurale*, vol. 261, pp. 37-49, DOI : 10.3406/ecoru.2001.5217

Pecqueur B., 2006.– « Le tournant territorial de l'économie globale », dans *Espaces et sociétés*, vol. 124-125, n° 1, p. 17-32. DOI : 10.3917/esp.124.0017

Pecqueur B., 2007.– « L'économie territoriale : une autre analyse de la globalisation », dans *L'Économie politique*, vol. 33, n° 1, p. 41-52. DOI : 10.3917/leco.033.0041

Piccinini U., 1960.– *La storia della cooperazione trentina. Volume primo : dalle origini al 1945*, Artigianelli, Trente.

Sturaro E., Marchiori E., Cocca G., Penasa M., Ramanzin M., Bittante G., 2013.– « Dairy systems in mountainous areas: Farm animal biodiversity, milk production and destination, and land use », dans *Livestock Science,* vol. 158, DOI: 10.1016/j.livsci.2013.09.011

Sylvander B., 1997.– « Le rôle de la certification dans l'évolution des modes de coordination : l'Agriculture Biologique : du réseau à l'industrie », dans *Revue d'Economie Industrielle*, vol. 80, pp. 47-66, DOI : 10.3406/rei.1997.1668

Torre A., Vollet D., 2016.– « Aux fondements du développement territorial », dans Torre A. and Vollet D. (éd.), *Partenariats pour le développement territorial,* Éditions Quæ, Versailles, pp. 11-32.

Zaninelli S., 1978.– *Una agricoltura di montagna nell Ottocento : il Trentino,* Società di studi trentini di scienze storiche, Trente.

NOTES

1. La FEM, fondée en 1874, est une entité publique qui joue un rôle central dans le conseil aux producteurs, dans la formation et la recherche en agriculture et agroalimentaire.
2. La FEPT est une coopérative qui compte environ 800 membres éleveurs. Elle intervient à deux niveaux : technique pour l'amélioration génétique des vaches laitières, ce qui inclut les contrôles du lait et la sélection des semences pour les inséminations artificielles et la commercialisation de la viande provenant de veaux mâles et de vaches de réforme.
3. La pellagre est une maladie causée par une carence en vitamine B3.
4. L'oïdium correspond à une série de maladies cryptogamiques qui affectent les plantes cultivées.
5. La pébrine est une maladie du ver à soie causée par un champignon.

RÉSUMÉS

L'action collective pour la différenciation de produits de qualité spécifique liés à un territoire est un processus long, qui soulève souvent des problèmes en raison d'un manque de compréhension des dynamiques institutionnelles. Cet article vise à conduire une analyse socio-historique du contexte institutionnel permettant le développement d'une filière fromagère spécifique dans la province de Trente (Alpes italiennes). A partir d'emprunts à l'approche institutionnaliste d'Ostrom, nous avons réalisé une analyse historique des institutions formelles et informelles multiniveaux. Les résultats montrent qu'une économie de subsistance prévalait de 1800 à 1950, entraînant une faible implication des producteurs pour la construction d'organisations collectives, malgré les incitations du gouvernement et de l'église. Dès les années 1950, la « modernisation » de l'agriculture permit de destiner la production au marché, ce qui entraîna le développement de coopératives de producteurs. Ces dynamiques locales ont été soutenues par la province, qui obtint son autonomie en 1948. Depuis cette période, il existe un niveau croissant de confiance entre les acteurs locaux et envers le gouvernement provincial. À partir de 2000, la valorisation de la spécificité des fromages est devenue une stratégie centrale des différents niveaux institutionnels pour faire face à la concurrence. Cependant, nous observons également une intensification de la production, ce qui conduit à une perte du lien entre produit et territoire. Le futur défi est alors de définir des arrangements institutionnels innovants permettant une différenciation durable des fromages.

INDEX

Mots-clés : action collective, institutions, produit spécifique, fromage de Montagne, Trentin

AUTEUR

CARINE PACHOUD

Institute of Geography, Innsbruck University, Innrain 52f, 6020 Innsbruck, Austria / UR Green, Cirad, Campus de Baillarguet, 34398 Montpellier, France,
carine.pachoud@hotmail.fr